

# CLER Infos #93

mars-avril 2013



## La transition énergétique, une chance pour l'économie



16 Transition et emploi :  
une question de cap



17 L'île de Sein prend son destin  
énergétique en main



18 Décryptage débat

# Le mot de...

**Didier Lenoir**, président d'honneur du CLER

## Avec vents et marées !

**Splendide Vendée Globe! Pour sa première participation, François Gabart, 29 ans, originaire de Charente, pulvérise les records du tour du monde, effaçant les 80 jours en ballon de Jules Verne. Un succès édifiant à l'heure où les nécessaires transitions écologique et énergétique appellent le renouveau de notre modèle économique et culturel.**

### La vitalité du territoire comme terreau du succès

Attachés à leur territoire, les Vendéens ont créé, à partir des savoir-faire traditionnels, des entreprises valorisant leur culture, leurs traditions, et les atouts de leur contrée : agro-alimentaire, tourisme, chantiers navals, ... Ainsi naquit le Vendée Globe. La course est gérée depuis 2004 par une Entreprise Publique Locale (EPL) associant le département de la Vendée, la région Pays de la Loire et la ville des Sables-d'Olonne à 30 entreprises régionales.

### Une équipe et des partenaires de qualité

Alliant l'expérience de la navigation à sa connaissance des sciences et techniques, François Gabart, ingénieur INSA de Lyon, a su choisir et animer une équipe performante dans tous les domaines<sup>[1]</sup>. Chef d'entreprise charismatique, il a mobilisé les participants en vue d'un objectif valorisant pour tous.

### La présence essentielle de l'Etat et de ses services

Cette réussite n'est pas que le fruit du travail local. Elle doit beaucoup à l'action de l'Etat qui a perfectionné en quelques décennies le cadre de la collaboration entre les secteurs publics et privés. Mécénat d'entreprise, fondation, réductions d'impôts pour les dons aux associations, crédit impôt-recherche, Entreprise Publique Locale constituent de puissants outils au service de l'intérêt général. L'amélioration continue de ce cadre s'est souvent effectuée à l'unanimité des

familles politiques, lui assurant ainsi une sécurité juridique et une pérennité garantes de son efficacité.

Enfin, l'Etat assure une présence essentielle via la collaboration des services publics nationaux<sup>[2]</sup> tout en sachant laisser l'initiative et la responsabilité aux acteurs locaux.

### Deux pistes de réflexion pour la transition

Cette merveilleuse aventure suggère deux pistes de réflexion pour la transition énergétique. Un maximum d'ambition et de liberté est nécessaire au niveau local pour assurer le développement des territoires, exigeant une collaboration constante de tous les acteurs publics et privés, dans le respect d'institutions démocratiques compétentes. Le rôle éminent de l'Etat consiste principalement à perfectionner sans cesse ce cadre démocratique, à éviter toute dérive et à assurer la qualité des services nationaux dont il est responsable. Une profonde évolution culturelle dans l'appréhension de nos relations avec la nature est également urgente. Par ignorance, la nature était jusqu'ici ressentie comme hostile. Nos connaissances permettent maintenant d'améliorer la vie de l'humanité en utilisant les forces naturelles avec intelligence, sans dommages collatéraux. À nous dorénavant d'avancer, non plus «contre» mais bien «avec vents et marées» !

[1] Architecture et chantier naval, logistique, météo et traitement opérationnel des données, diffusion de l'information et de la communication, recherche de partenaires et de financements, ...

[2] Sécurité en mer, marine nationale, météo, ...

## Sommaire

2 Le mot de ...

3-5 Actualités

6 Tribune

7-16 Dossier :  
**La transition énergétique,  
une chance pour l'économie**

17 Collectivités et énergies

18 Vie du réseau

20 Agenda + Chiffres clés

### CLER Infos,

Bimestriel édité par le CLER  
2, rue Jules Ferry - Bât. B  
93100 Montreuil  
info@cler.org  
www.cler.org



Directeur de la publication : Raphaël Clauseur.

Rédacteur en chef : Guillaume Maciel.

Gestion du dossier thématique : Christel Leca.

L'équipe du CLER Infos : R. Berdaoui, F. Bissekri, C. Bonello, A. Bringault, R. Clauseur, C. Leca, G. Maciel, M. Moisan, E. Porcher, Y. Régnier, J. Vormus, B. Zeroual.

Ont participé à ce numéro : Raphaël Clauseur, Pierre Douillard, Jean-Michel Germa, Céline Kittel, Christel Leca, Didier Lenoir, Guillaume Maciel, Yannick Perez, Mélanie Persem, Pierrick Pierron, Philippe Quirion, Yannick Régnier, Andreas Rüdinger, Hugues Vérité, Bouhra Zeroual.

Création & réalisation graphique : L'Atelier/Fred Dupuis.

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.

Photos de couverture : © itestro, robodread, Kurhan, alphaspirt - Fotolia.com ;

TriXOtravezenelhospitalflickr.com ; Thibaut Caroli

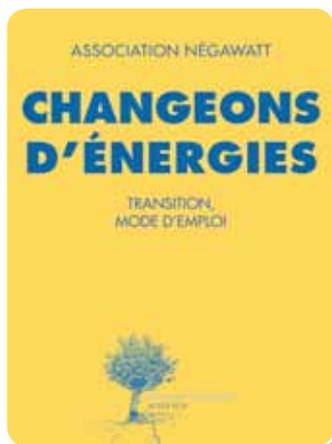
N° ISSN : 1291-3065.

Publié avec le soutien de l'ADEME et du MEDDE.

Le contenu de CLER Infos ne représente pas nécessairement l'opinion de l'ADEME et/ou du MEDDE.



# France



## Le nouvel ouvrage de négaWatt vient de paraître!

Après la publication en 2012 du Manifeste négaWatt, ouvrage de référence sur la démarche, le scénario énergétique et les mesures proposées par l'association négaWatt, Changeons d'énergies – transition, mode d'emploi vient compléter cette démonstration par un argumentaire destiné au plus grand nombre. Ce livre s'adresse à ceux qui souhaitent saisir les enjeux de l'énergie et en décrypter la complexité, se défaire des idées reçues et connaître les propositions portées par l'association. Un mode d'emploi pédagogique pour aider ceux qui veulent les mettre en pratique et mieux les faire connaître.

## Débat sur l'énergie: ce que veulent les ONG

Le 19 février 2013, une conférence de presse a dévoilé les 14 mesures indispensables pour une vraie transition énergétique portées par un regroupement d'associations, dont le RAC, Greenpeace, France Nature Environnement, Fondation Nicolas Hulot et le CLER.

Parce que le débat sur la transition énergétique doit aboutir à un vrai changement de cap des politiques nationales, les ONG et associations de protection de l'environnement proposent 14 mesures structurantes dont :

- une obligation de travaux de rénovation thermique à terme pour les logements;
- l'éradication de la précarité énergétique;
- gouvernance: mieux répartir les compétences entre l'État et les collectivités;
- faire du financement de la transition énergétique une priorité réelle et assumée de la nouvelle banque publique d'investissement (BPI).

> Retrouvez les 14 mesures et suivez toutes les actualités du débat sur [www.transitionenergetique.org](http://www.transitionenergetique.org)

## Les actes de la seconde édition du colloque PCET sont disponibles

Organisée par l'ADEME et ses partenaires, dont le CLER, cette manifestation s'adresse aux élus et techniciens des collectivités et territoires, mais aussi à l'ensemble des acteurs associés à la mise en œuvre des Plans Climat (Services de l'Etat, associations, bureaux d'études, entreprises, réseaux d'acteurs socio-économiques,...). L'édition 2012, qui s'est tenue les 9 et 10 octobre derniers à Nantes [44], a permis à ses participants de profiter de nombreux témoignages de collectivités et territoires dans le cadre des plénières et des ateliers. Le CLER y a animé l'atelier 14: «Faciliter le développement de projets EnR sur le territoire et maximiser les retombées économiques», organisé en partenariat avec Amorce.

> Les actes de la seconde édition du colloque PCET sont disponibles sur le site [www.colloque-pcet.ademe.actesnumeriques.fr](http://www.colloque-pcet.ademe.actesnumeriques.fr)

## Colloque National du Petit Éolien

L'Association Française des Professionnels du Petit Éolien (AFPPE), qui réunit la plupart des acteurs de la filière, a organisé la seconde édition du Colloque National du Petit Éolien. Elle a eu lieu les 13 et 14 février 2013 à Toulouse, au Centre International de Conférences de Météo France. Un consensus est apparu sur l'urgence de donner un véritable statut au petit éolien en France, comme c'est déjà le cas en Grande-Bretagne ou en Italie, pour répondre de façon satisfaisante à une demande sociale forte.

> Présentations téléchargeables sur [www.afppe.org](http://www.afppe.org)

## L'Alliance pour l'énergie locale a soufflé sa première bougie

Lancée en janvier 2012, l'Alliance pour l'Énergie Locale visant à réunir tous les acteurs publics, privés et associatifs qui ont un intérêt à une politique énergétique orientée vers la maîtrise de la demande des consommations énergétiques, a soufflé sa première bougie lors des Assises de l'énergie à Grenoble, fin janvier 2013. Cette plateforme de dialogue a pour objectif de promouvoir la dimension territoriale de l'énergie. Elle rassemble actuellement 38 partenaires, acteurs publics, privés et associatifs. La rencontre 2013 s'est achevée par une séance de signatures officielles des nouveaux partenaires parmi lesquels l'Association des Communautés de France, l'Association des Maires des Grandes Villes de France, France Nature Environnement, le GART...

> En savoir plus [www.energy-cities.eu/](http://www.energy-cities.eu/)  
-L-ALLIANCE-POUR-L-ENERGIE-LOCALE-

## Publication du rapport «Financements innovants de l'efficacité énergétique»

Le Plan Bâtiment Durable a publié en février 2013 un rapport issu du travail de 130 participants des filières de l'économie et de l'immobilier réunis en groupe de travail. Le rapport rappelle que les financements innovants sont complémentaires des outils existants et qu'il convient de consolider ces derniers. Il évoque aussi la nécessité d'une feuille de route claire sur les objectifs d'efficacité énergétique et d'un cap à fixer pour les acteurs du bâtiment et de l'immobilier. Le rapport est structuré autour de 5 idées forces :

- 1.- Faire émerger une «valeur bâtiment responsable»;
- 2.- Favoriser le développement du tiers financement;
- 3.- Créer une entité publique / privée pour le financement de la rénovation;
- 4.- Imaginer de nouvelles recettes innovantes, comme la division parcellaire ou la surélévation du bâtiment pour financer la rénovation énergétique;
- 5.- Soutenir la formation et la création d'emplois.

### > En savoir plus

[www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr](http://www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr)

## Europe

### Eco-Conception et étiquette énergie: 2013, un millésime en devenir?

Ce début d'année s'accompagne d'espoirs pour l'efficacité énergétique en Europe. La Commission européenne a en effet annoncé viser un nombre record de décisions pour les directives Eco-conception et étiquette énergie en 2013. Inventaire à la Prévert des tâches à accomplir :

19 mesures (règlements éco-conception et étiquette énergie) pourraient être adoptées ou révisées en 2013, ce qui pourrait déclencher 430 TWh d'économies d'énergie : l'équivalent de 200 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> évitées, soit 100 millions de voitures retirées de la circulation. L'attente est forte : il faut remonter à 2009 pour trouver un nombre significatif de mesures adoptées [8] !

Au chapitre des retards chroniques, le plus gros potentiel d'efficacité énergétique (60% du total), celui des chaudières, pompes à chaleur et chauffe-eau, est toujours inexploité. Après 7 ans d'attente, 2013 semble être la dernière année où les États-membres peuvent aboutir à une décision.

D'autres mesures concernent la réglementation des équipements électroniques comme les ordinateurs, les biens de consommation ainsi que les équipements professionnels dont le potentiel est estimé à 100 TWh d'économies d'électricité par an d'ici à 2020.

La réglementation sur les veilles (qui limite la puissance absorbée du mode veille d'un certain nombre de produits à 0,5 Watts) devrait aussi être renforcée, *via* l'extension aux équipements intelligents, constamment connectés à internet. On peut espérer également des règlements sur les machines à café.

Du côté des révisions de textes existants, ceux réglementant les télévisions sont au programme. Cette première révision doit ouvrir une voie ambitieuse pour le reste des réglementations actuelles en instance de mise à jour.

Au niveau européen, davantage de ressources allouées devrait permettre d'avancer rapidement sur tous ces sujets. Aux autorités nationales de mettre à présent en œuvre une réelle surveillance du marché, débarrassé des industriels fraudeurs, afin de faciliter l'émergence des technologies les plus performantes.

Enfin, il est sérieusement temps d'élargir, dans le cadre de l'éco-conception, le spectre des impacts environnementaux autres que celui de l'énergie consommée lors de l'utilisation : utilisation des ressources, contenus dangereux ou encore les émissions de CO<sub>2</sub> lors de la fabrication et la fin de vie des produits.

### > En savoir plus

[www.coolproducts.fr](http://www.coolproducts.fr)

# Appel à...

## ...Idées pour des projets d'éducation à l'environnement

La communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, regroupant les communes de Saint-Leu, Trois-Bassins, Saint-Paul, Le Port et La Possession, lance, comme chaque année, un appel à projets vers les écoles pour soutenir financièrement des projets d'éducation touchant plusieurs thèmes dont les déchets et l'énergie (enveloppe de 80 000 € par an). A l'occasion du 10ème anniversaire de l'opération, la direction de l'environnement cherche des idées afin de valoriser cet appel, pour une dotation inchangée.

> **Merci d'envoyer vos retours d'expériences à Emmanuelle Esperance**  
**emmanuelle.esperance@tco.re**

## ... Initiatives pour une ville durable à Montreuil (93)

La ville de Montreuil lance son 4e appel à initiatives pour une ville durable. Doté d'une enveloppe de 10 000 euros, cet appel apportera son soutien aux projets se déroulant sur le territoire de Montreuil et visant les objectifs suivants : réduction et valorisation des déchets, développement de la nature en ville, préservation de la biodiversité, lutte contre la précarité énergétique, consolidation des liens sociaux...

>Présentation de la démarche et dossier de candidature disponibles sur :

<http://www.montreuil.fr/grands-projets/lagenda-21/appe-a-initiatives-pour-une-ville-durable/>

> **Contact :**

**Ghislaine Bocquet, Chargée de mission**  
**Agenda 21**  
**Direction de l'Espace Public et de**  
**l'Environnement – Ville de Montreuil**  
**Tél. 01 48 70 69 08**

## ...Thèses ADEME

L'ADEME soutient des projets de thèse notamment autour de 3 thématiques transversales à ses domaines d'intervention : trajectoires facteur 4, impacts sur la santé et l'environnement, ressources et matières premières. Comme tous les ans, l'appel à candidatures vise à sélectionner 60 nouveaux doctorants, au sein d'un partenariat de 3 ans, entre un laboratoire d'accueil, un partenaire socio-économique et l'ADEME.

> **En savoir plus**  
**[www.ademe.fr/theses](http://www.ademe.fr/theses)**

## ...Portes ouvertes dans le cadre des Journées de l'énergie

Dans le cadre des 1ères Journées de l'énergie qui se dérouleront du 29 au 31 mars 2013, le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie invite les porteurs de projets individuels ou collectifs à ouvrir les portes de leurs installations au grand public. Des opérations portes ouvertes comparables à des journées du patrimoine de l'énergie avec, au choix, visites, animations pédagogiques, expositions, conférences débats ou encore projections de films...

> **Informations et inscriptions sur**  
**[www.transition-energetique.gouv.fr](http://www.transition-energetique.gouv.fr)**

## ...Candidatures pour le programme SLIME

Le SLIME, Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie, est un programme d'information éligible aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Il est destiné à accompagner les dispositifs locaux de lutte contre la précarité énergétique en se concentrant sur l'identification et le conseil personnalisé aux ménages modestes, via des visites à domicile. Il constitue un guichet

unique local de prise en charge des situations de précarité énergétique, quel que soit le statut d'occupation des ménages. La méthodologie SLIME consiste à :

- sensibiliser et impliquer l'ensemble des «donneurs d'alerte» locaux en leur proposant une procédure simple de signalement des situations préoccupantes rencontrées dans le cadre de leur activité ;
- effectuer des visites à domicile pour établir un diagnostic sociotechnique de la situation des ménages concernés, et leur fournir gratuitement des conseils et des petits équipements d'économie d'eau et d'énergie ;
- mobiliser et impliquer les acteurs du territoire qui détiennent des solutions pour améliorer la situation énergétique des ménages visités.

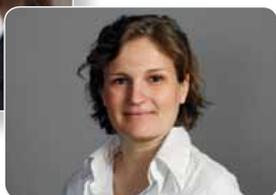
En revanche, le dispositif ne vise pas à traiter le bâti, régler les problèmes financiers, assister les ménages ou se substituer aux obligations des bailleurs défaillants.

Les collectivités engagées dans un dispositif SLIME pourront valoriser une partie des sommes investies (environ 30 %) via le dispositif des CEE. Le budget de la collectivité éligible au programme concerne le temps de travail de ses propres agents\*, mais aussi des subventions ou marchés accordés à des opérateurs mettant en œuvre tout ou partie des missions du SLIME.

> **Pour en savoir plus sur les SLIME, visitez notre site Internet et notre Foire aux questions sur : [www.lesslime.fr](http://www.lesslime.fr)**

> **Contact au CLER : Bouchra Zéroual**  
**[bouchra.zeroual@cler.org](mailto:bouchra.zeroual@cler.org)**

\* Mise en œuvre du dispositif par la collectivité elle-même et/ou temps passé à la coordination du dispositif.



## Renforcer la coopération franco-allemande dans le domaine des énergies renouvelables

Par **Mélanie Persem**, Directrice & **Céline Kittel**, Chargée de mission du Bureau de coordination énergies renouvelables (BCER)

**Dans le cadre de la célébration des 50 ans du traité de l'Élysée le 22 janvier 2013, la France et l'Allemagne se sont engagées à renforcer leur coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie afin de relever ensemble le défi de faire de l'Europe le continent de la transition énergétique.**

Le traité signé le 22 janvier 1963 par le chancelier Konrad Adenauer et le président Charles de Gaulle, symbolise le début de la réconciliation entre la France et l'Allemagne. À travers la création d'un Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), Konrad Adenauer et Charles de Gaulle souhaitaient encourager les relations entre les citoyens français et allemands dans le but de rapprocher les deux pays.

La transition énergétique constitue le plus gros projet commun depuis la reconstruction économique après la seconde guerre mondiale. Malgré des mix énergétiques très différents, les deux Etats sont confrontés aux mêmes défis. À gauche du Rhin, la part du nucléaire dans la production d'électricité doit passer de 75 % à 50 % en 2025 ; sur la rive droite, de 23 % en 2010 à 0 % en 2022. L'Allemagne vise aussi une part des EnR dans la consommation électrique de 80 % à l'horizon 2050.

Chez les deux voisins, la mise en œuvre de la transition nécessitera des changements profonds dont les effets dépasseront les frontières nationales et auront des impacts majeurs sur le système énergétique de l'autre. Dans les deux pays, les énergies renouvelables offrent des opportunités substantielles en termes de croissance économique et d'emplois ; leur développement jouera un rôle primordial dans la réussite de la transition. La France et l'Allemagne doivent œuvrer ensemble pour faire de l'Europe le leader des énergies renouvelables.

En signant, le 7 février 2013, une déclaration commune transformant le Bureau de coordination énergies renouvelables en un Office Franco-Allemand pour les Énergies renouvelables, Delphine Batho, ministre française de l'Écologie et Peter Altmaier, ministre allemand de l'Environnement, ont pris un engagement politique fort : les énergies renouvelables sont l'avenir de notre système énergétique et symbolisent une nouvelle étape de l'amitié franco-allemande.

Le renforcement de la coopération franco-allemande dans le cadre du nouvel Office doit favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre les deux pays, l'adoption de stratégies communes et l'émergence de projets communs. La coopération doit notamment être approfondie dans les domaines de la planification territoriale, des impacts environnementaux, des coûts et des systèmes de soutien, de l'emploi et de la formation ainsi que dans la recherche et l'innovation. Le nouvel organisme, implanté directement au sein des ministères, est financé par les pouvoirs publics et les entreprises de la filière renouvelable des deux pays.

**> Rappel: le CLER et le BCER sont en adhésion croisée.**

## Historique de la coopération franco-allemande dans le domaine des EnR

**> 2004 :** le ministre allemand de l'Environnement et le ministre délégué à l'Industrie français décident de renforcer la coopération franco-allemande dans le domaine de l'éolien dans le cadre du plan d'action international de la conférence de Bonn sur les EnR.

**> 2006 :** un Bureau de coordination énergie éolienne est créé par les ministères susmentionnés, les syndicats professionnels et des entreprises des deux pays.

**> 2010 :** les gouvernements français et allemand décident d'élargir la coopération à l'ensemble des EnR

dans le cadre de l'Agenda Franco-Allemand 2020 adopté par le Conseil des ministres franco-allemand de février 2010.

**> 2011 :** le Bureau de coordination énergie éolienne est transformé en un Bureau de coordination énergies renouvelables (BCER).

**> 2013 :** le BCER devient Office Franco-Allemand pour les Énergies renouvelables dans le cadre de la transition énergétique.

**> En savoir plus**  
[www.enr-ee.com](http://www.enr-ee.com)

# La transition énergétique, une chance pour l'économie

## La transition énergétique est une chance pour l'économie!

**Pierre Douillard**, Service économie prospective de l'ADEME

La transition énergétique est indispensable pour atteindre nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Elle constitue aussi une formidable opportunité pour relancer l'activité et créer des emplois. Elle doit participer de manière substantielle à l'amélioration des conditions économiques de la France, d'abord en réduisant notre facture énergétique nationale.

La transition nécessitera des investissements substantiels notamment pour la rénovation thermique, la production d'énergies renouvelables mais aussi pour adapter nos réseaux énergétiques et nos systèmes de mobilité. S'alarmer des coûts d'investissement n'a pas de sens en soi. Au contraire il faut s'en réjouir, car cela correspond à de la création d'activité. Néanmoins, pour que ces coûts soient soutenables pour l'économie française, il faut vérifier deux conditions.

La première est que les surcoûts liés à la transition énergétique soient inférieurs aux économies d'énergies qu'elle génère. Il sera alors possible de faire peser l'essentiel de ces coûts sur la facture énergétique sans que celle-ci n'augmente en moyenne. Il faut donc promouvoir les technologies les plus performantes mais aussi les



© Philippe Manzano/ALE Montpellier

systèmes organisationnels et les politiques publiques les plus efficaces. Les certificats d'économie d'énergie, en incitant les obligés à rechercher les gisements d'économies d'énergie les moins chers, sont un bon outil pour répondre à cet objectif.

La transition énergétique doit aussi s'appuyer sur des filières nationales et favoriser des activités créatrices d'emplois, de manière à ce que ces créations compensent les pertes d'emplois dans les énergies conventionnelles et dans les secteurs énergivores. Cette condition sera remplie seulement si des mesures efficaces d'accompagnement des filières sont mises en place. Il s'agit de continuer à soutenir l'innovation dans les technologies vertes, mais aussi de concentrer les efforts pour la montée en compétence des professionnels concernés.

Toutes les collectivités ont un rôle à jouer pour que ces deux conditions soient remplies, à la fois pour soutenir la demande d'économies d'énergie et pour accompagner l'offre de nouvelles solutions énergétiques. Leur appropriation des enjeux de la transition énergétique est indispensable pour la réussite collective de ce grand chantier !

# Économie et emploi

## Saisir les opportunités économiques de la transition énergétique

**Andreas Rüdinger**, Chercheur au programme énergie-climat de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (Iddri)

**En période de crise, le débat sur la transition énergétique est dominé par la dimension économique, autour de deux visions contradictoires: la remise en cause de la faisabilité économique d'une telle transition d'une part et, de l'autre, la mise en avant du potentiel de «croissance verte», probable vecteur d'une relance fondée sur une économie innovante, plus sobre en carbone. Face à ces visions antagonistes, il est utile de s'intéresser aux opportunités de la transition dans une approche plus globale, en articulation avec les dimensions politiques et territoriales.**

[1] Coût du carbone, fiscalité écologique, etc.), qui sont autant d'opportunités à créer.

[2] Et non pas des volumes et des capacités.

[3] Sous forme de coopératives de l'énergie notamment.

Afin de se défaire d'un prisme économique souvent réduit à une temporalité courte, précisons d'emblée les raisons fondamentales de l'urgence de la transition énergétique. Celle-ci s'inscrit dans la nécessité de faire face aux risques majeurs du réchauffement climatique et de la raréfaction des ressources fossiles, susceptibles d'impacter lourdement nos sociétés et nos économies dans les prochaines décennies. Répété à l'envi, ce constat est néanmoins essentiel : le premier défi de la transition consiste à rendre nos sociétés plus résilientes face à ces risques majeurs sur un horizon de temps plus long. C'est donc aussi à l'aune de ce scénario de long terme et à son alternative, la « non transition », qu'il faut évaluer les risques et les opportunités à court terme.

Dans le contexte actuel, il convient de manier avec précaution le concept de « croissance verte » supposant un lien presque déterministe entre la mise en œuvre de la transition et le retour de la croissance. S'il est vrai que la transition offre une multitude d'opportunités de développement économique dans des secteurs innovants, l'ampleur de la relance ainsi produite dépend en premier lieu de l'ambition politique et de l'effort mis en œuvre. De même, l'image d'une transition en douceur véhiculée par la croissance verte risque de masquer le fait que celle-ci implique un processus d'adaptation profond avec des gagnants et des perdants, à un moment où le financement peut devenir un vrai obstacle.



© @ robotread - Fotolia.com

Toute la difficulté réside dans la bonne compréhension de la multitude d'impacts économiques générés par ce changement afin d'élaborer les instruments politiques adéquats à la concrétisation de ce potentiel. Il ne s'agit pas simplement de compenser les pertes d'un secteur avec les emplois créés par un autre, mais bien de réfléchir aux outils politiques permettant de gérer ce processus d'adaptation entre secteurs et territoires. Le cas du développement industriel des EnR fournit un contre-exemple. Dépourvues d'un réel volet industriel, nos politiques passées n'ont pas permis d'exploiter pleinement cette opportunité. D'où la nécessité d'une approche politique plus globale, intégrant la question industrielle dans un cadre non pas national mais européen et mondial. Ces opportunités économiques ne se présentent pas de manière abstraite mais sont façonnés par la politique. Face aux difficultés d'une relance massive par l'investissement, l'innovation politique devrait traiter en priorité les nombreuses défaillances de marché<sup>[1]</sup> et les changer en autant d'opportunités.

Toutefois, une approche purement économique risquerait de passer à côté du potentiel majeur de la transition. Celle-ci ne se résume pas à un processus d'innovations technologiques mais doit au contraire se fonder sur les innovations organisationnelles autour d'une notion centrale : la réappropriation citoyenne et territoriale de l'énergie. Une politique énergétique fondée sur l'approche de l'économie de la fonctionnalité, mettant les besoins et services énergétiques au cœur du problème<sup>[2]</sup> pourrait être source d'innovations majeures, en donnant un nouveau sens à l'énergie à l'échelle locale. De même, un développement substantiel des mécanismes participatifs et citoyens<sup>[3]</sup> changerait entièrement le sens de la transition et notre rapport à l'énergie ; des innovations décisives pour la réussite de la transition, tant en termes d'acceptabilité sociale que de faisabilité économique.

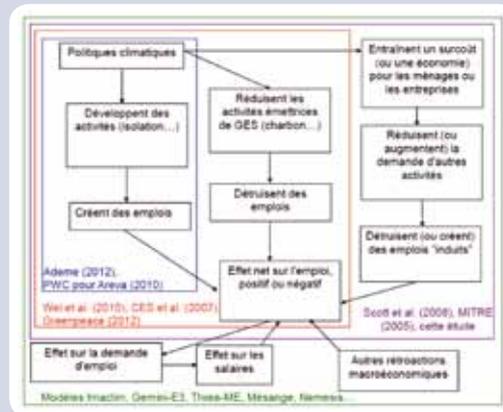
## Études sur l'emploi, mode d'emploi

**Philippe Quirion**, économiste, chargé de recherches au CNRS, CIRED

Du fait du taux de chômage historiquement élevé, la politique énergétique est largement jugée en fonction de son impact sur l'emploi. Ainsi le PDG d'EDF a-t-il déclaré qu'en cas de sortie du nucléaire en France, «1 million d'emplois seraient en péril<sup>[1]</sup>». Inversement, les partisans d'une sortie du nucléaire soulignent les créations d'emplois. La divergence provient en partie de différences dans le périmètre considéré : comme toute politique sectorielle, une politique énergétique crée des emplois dans certaines activités et en détruit dans d'autres. Pour calculer l'effet net sur l'emploi, il faut donc prendre en compte à la fois les créations et les destructions. Pour ce faire, on ne peut se contenter de comparer les ratios «nombre d'emplois par énergie produite» ou «nombre d'emplois par unité de service énergétique produit» de différentes options. Les options techniques et organisationnelles les plus coûteuses créent plus d'emplois par unité d'énergie que les autres mais les agents économiques paieront leur surcoût et réduiront d'autres dépenses en contrepartie, d'où une baisse de l'activité et un effet induit négatif sur l'emploi. **Panorama des principaux mécanismes et études sur ce sujet.**

### La création d'emplois liée aux politiques climatiques

La majorité des pays développés a tenté de calculer le nombre d'emplois générés par l'ensemble des dépenses de protection de l'environnement, d'EnR, d'efficacité énergétique (voir filet bleu du schéma). Parmi les études de ce type sur l'énergie, 2 ont porté sur la France au cours des dernières années. L'une, réalisée pour Areva en 2010, quantifie les emplois dans la filière électronucléaire en 2009. Elle conclut à 125 000 emplois directs<sup>[2]</sup>, 114 000 emplois indirects<sup>[3]</sup> et 171 000 emplois dits «induits»<sup>[4]</sup>. L'autre, réalisée pour l'ADEME [2012], quantifie les emplois directs créés dans les EnR et les économies d'énergie en France entre 2006 et 2010. Elle estime à 309 000 équivalent temps plein les emplois créés, dont 106 000 dans les EnR.



### Principaux mécanismes de créations / destructions d'emplois

#### Les études de contenu en emploi

Alors que les études précédentes quantifient les emplois créés et non ceux détruits, celles de contenu en emploi n'ont pas cette limite. Certaines retiennent le nombre d'emplois par unité énergétique, opérant cette quantification pour diverses techniques de production d'énergie et / ou pour des options permettant d'améliorer l'efficacité énergétique<sup>[5]</sup>. L'étude réalisée pour la Confédération européenne des syndicats en 2008 en est un exemple. Elle conclut que des politiques ambitieuses de réduction des émissions apportent une contribution positive à l'emploi<sup>[6]</sup>. Les travaux de Wei utilisant cette méthode pour les Etats-Unis aboutissent aussi à des résultats positifs. Rutovitz et Harris, de l'Université technologique de Sydney, l'ont appliqué à plusieurs zones du monde dans un scénario qui générerait, pour la zone «Europe OCDE», 600 000 emplois supplémentaires dans le secteur énergétique en 2015 / 2020, 400 000 en 2030.

#### Les modèles macroéconomiques et d'équilibre général

La principale limite des études de contenu en emploi est de négliger les rétroactions macroéconomiques. Si l'économie est proche du plein emploi, une politique accroissant la demande de travail poussera les salaires à la hausse et diminuera éventuellement l'emploi ailleurs dans l'économie. Il est possible aussi que les dépenses des ménages augmentent, avec effet keynésien et renforcement de cet impact positif. Le premier cas est une rétroaction négative, le second une rétroaction positive. Incorporer ces éléments impose de recourir à un modèle macroéconomique / d'équilibre général (filet vert du schéma). Or si les modèles utilisés pour évaluer les politiques climatiques<sup>[7]</sup> concluent à un impact positif sur l'emploi, celui-ci s'explique d'abord par la substitution entre le travail et les autres facteurs de production, obéissant aux mêmes mécanismes que ceux des études de contenu en emploi.

- [1] Sur la base d'estimations contestables <http://tinyurl.com/emploi08CI93>
- [2] Définis comme «spécifiquement dédiés à l'électronucléaire».
- [3] Définis comme «soutenus par les commandes des entreprises fournisseurs en dehors de la filière».
- [4] Définis comme «alimentés par les dépenses des employés, directs et indirects».
- [5] Le filet rouge dans le schéma indique les mécanismes économiques pris en compte dans ces travaux.
- [6] Comparé au scénario tendanciel, le gain net global d'emplois sur le périmètre des secteurs couverts par l'étude avoisinerait 1,5 %.
- [7] Parmi les modèles macroéconomiques ou d'équilibre général de l'économie française, au moins cinq ont été récemment utilisés pour simuler une taxe sur les émissions de CO<sub>2</sub> ou la consommation d'énergie, dont les recettes seraient recyclées (au moins partiellement) sous la forme d'une baisse des cotisations.

## Emploi et transition énergétique

**La création/destruction d'emploi d'une politique publique est souvent brandie pour encourager ou s'opposer à une décision. L'énergie et son éventuelle transition ne font pas exception. Tour d'horizon des impacts sur l'emploi des études prospectives sur la transition énergétique.**

Seuls 3 scénarios français respectent les objectifs légaux du 3 x 20 pour 2020 et du facteur 4 : le scénario négaWatt, le scénario Greenpeace et la vision ADEME. Cette dernière publiera les résultats de son analyse macroéconomique au printemps.

Dans son scénario du 8 février 2013, Greenpeace propose d'évoluer, à l'horizon 2050, vers un système énergétique basé sur les économies d'énergie (-46 % par rapport au scénario de référence) et les EnR (92 % du mix) en s'appuyant fortement sur le vecteur électrique et notamment l'éolien. Le scénario évalue le surcoût du prix unitaire de l'électricité à 13 % en 2020, croissant à 27 % en 2040 mais baissant fortement en 2050 (-2 %). Les gains d'efficacité énergétique prévus permettraient de maîtriser pour partie la facture énergétique des ménages. Côté emploi, Greenpeace s'est limité aux emplois directs liés à la construction, maintenance et exploitation jusqu'en 2020 des sites de production, en excluant l'efficacité énergétique. L'ONG en conclut qu'en 2020, les 104 000 emplois du secteur des EnR (+47 000 par rapport au tendancier) feront plus que compenser les pertes du secteur nucléaire (-34 000 par rapport au scénario de référence).

L'analyse en emploi du scénario négaWatt 2006 a été réalisée par le WWF. Elle prend en compte les emplois directs, indirects, détruits et induits. L'étude conclut à une forte création nette d'emplois : 684 000 emplois en 2020. Cela concernerait les énergies renouvelables et surtout l'efficacité énergétique. A l'inverse les emplois perdus toucheraient, dans des proportions plus modestes, les filières énergétiques et automobiles. S'agissant des effets induits, avec un baril à 100 \$ en 2020, le scénario négaWatt entraînerait une économie nette pour les ménages, d'où une hausse de leur consommation vers d'autres secteurs et un gain supplémentaire de 48 000 emplois. En faisant l'hypothèse d'un baril à 150 euros, cet effet induit atteindrait 467 000 emplois !

### Dernière minute

L'association négaWatt vient de finaliser l'évaluation socio-économique de son dernier scénario. Les résultats dessinent une forte création nette d'emploi pour 2050. Ils concerneraient le secteur des EnR<sup>[2]</sup> mais surtout l'économie française hors énergie grâce aux effets induits par la réaffectation des 67 milliards d'€ de notre facture énergétique<sup>[3]</sup>. Le secteur du bâtiment bénéficierait de milliers de créations d'emplois dès 2020 qui se maintiendraient jusqu'aux années 2040, où la tendance s'inverserait alors<sup>[4]</sup>.

Ce bilan positif sur l'emploi est principalement dû au fort contenu en emploi des secteurs dont l'activité est destinée à croître dans le scénario<sup>[1]</sup> et, à l'inverse, au faible contenu en emploi des secteurs en décroissance tels les secteurs «produits pétroliers» et «gaz».

### Mirage ou réalité ?

Il est important, 5 ans après le Grenelle de l'environnement, de voir si des créations d'emploi ont bien eu lieu. C'est ce que fait l'ADEME dans son «Etat des lieux des marchés et des emplois relatifs aux principales activités liées à l'amélioration de l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables en France». On y apprend que si le mouvement s'essouffle en 2011, il reste très positif avec plus de 90 000 emplois supplémentaires par rapport à 2006 dans les secteurs efficacité énergétique et énergies EnR, représentant respectivement 220 120 et 90 140 emplois chacun. Des rythmes de croissance de création d'emploi de plus de 7 % par an sur 5 ans sont constatés dans nos secteurs. Mais l'étude estime aussi à 15 000 le nombre d'emplois détruits dans le photovoltaïque entre 2010 et 2012...

### > En savoir plus :

- Ademe & vous, Stratégie & études n°34 du 21 novembre 2012

- Etude WWF : «-30 % de CO<sub>2</sub> = + 684 000 emplois – L'équation gagnante pour la France»

[1] Bâtiment, transport collectif de voyageurs, solaire thermique et photovoltaïque, éolien...

[2] Hausse constante vers 800 000 emplois environ qui se stabilise vers 2030.

[3] Voir article page 8.

[4] Fin du plan de rénovation thermique et baisse du nombre de logements neufs.

## Les effets du développement des EnR sur le marché allemand de l'emploi

**Outre-Rhin, la transition énergétique est déjà un maillon très concret de la politique environnementale, climatique et énergétique. Le développement des énergies renouvelables (EnR) joue un rôle clé de moteur de la croissance et de l'emploi. C'est ce que révèle une étude du ministère fédéral de l'environnement menée entre 2008 et 2011.**

Les EnR couvrent actuellement 10 % des besoins énergétiques globaux du pays. Elles contribuent fortement à l'emploi, le nombre de postes dans ce secteur atteignant presque les 370 000 fin 2010, soit plus du double par rapport à 2004 et une hausse de 8 % par rapport à l'année précédente. En 2010, l'emploi brut était de 367 400 personnes ; une hausse de près de 130 % par rapport à 2004 et de 8 % par rapport à 2009. La biomasse (environ 122 000 postes) et l'énergie solaire (120 900 emplois), représentaient respectivement un tiers des emplois bruts. Suivent l'énergie éolienne, avec près de 26 % (96 100), la géothermie avec environ 4 % (13 300) et l'énergie hydraulique avec 2 % (7 600). Les 2 % restants vont à la recherche et à l'administration. D'ici 2013, l'emploi pourrait être encore davantage dynamisé, avec un demi-million d'emplois prévus à cette date.

### Elans de croissance, pics d'investissement

Les croissances les plus fortes depuis 2004 ont été observées dans les secteurs de la géothermie (706 %), de l'énergie solaire (221 %) et de la biomasse (125 %). L'énergie éolienne, qui a atteint dès 2004 un plus grand degré de maturité, a enregistré quant à elle une croissance de près de 60 %. Le développement des capacités de production destinées à la fabrication d'installations pour l'exploitation des EnR a marqué les dernières années. 2010 a vu un pic d'investissement pour les installations destinées à l'exploitation des renouvelables. Avec environ 26,6 milliards d'euros, ces investissements étaient de 28 % supérieurs à ceux réalisés en 2009. En 2010, le photovoltaïque a été le premier bénéficiaire de ces fonds : 73,4 % des sommes investies (19,5 milliards €), contre à peine 60 % (12,4 milliards) en 2009.



© visdla - Fotolia.com

### Perspectives 2030

Si l'on se fonde sur la trame du scénario pilote de 2009\*, on peut évaluer à près de 165 000 le nombre de postes supplémentaires d'ici 2030, uniquement pour l'éolien terrestre. Environ 150 milliards d'euros sont déjà investis chaque année dans les technologies EnR dont 60 milliards pour l'énergie hydraulique et 30 milliards pour l'industrie éolienne. Jusqu'en 2030, le volume d'investissement annuel, pour des investissements dans l'énergie hydraulique à peu près équivalents, connaîtra une progression pour atteindre près de 600 milliards d'€ par an. D'ici 2050, ce chiffre sera porté à 900 milliards d'€ par an. Les technologies solaires, avec 55 %, représenteront la part la plus importante des investissements, suivies par l'éolien.

### > En savoir plus :

**«Les énergies renouvelables emploient ! Effets du développement des énergies renouvelables, à court et à long terme, sur le marché allemand de l'emploi», traduit de l'allemand par l'Office Franco-Allemand pour les énergies renouvelables.**

\* Ce scénario table sur un développement des capacités de l'énergie éolienne de 33 GW en 2020 et de 36 GW en 2030.

Le scénario pilote 2010 table quant à lui sur un développement accéléré de l'éolien (36 GW en 2020, 38 GW en 2030).

# Saisir les opportunités

## Négocier le partage de la valeur dans les territoires

Yannick Régnier, CLER

**Les territoires sont en première ligne de la transition énergétique. Plusieurs facteurs structurels justifient leur implication croissante : les gisements d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie sont par nature locaux; les responsabilités confiées aux territoires par la loi augmentent régulièrement depuis 30 ans<sup>[1]</sup>; l'énergie s'impose comme une question sociétale majeure pour les citoyens –précarité énergétique, risques environnementaux notamment–, et de ce fait, pour les élus.**

### Une nouvelle économie circulaire

Chaque année, les dépenses pour l'achat d'énergies (essentiellement fossiles) d'un territoire s'élèvent à environ 1 000 € par habitant<sup>[2]</sup> et l'essentiel de ce montant sort du territoire – et d'ailleurs de la France. Or «l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas», et les ressources renouvelables sont présentes dans tous les territoires, à des degrés divers : à chacun son terroir d'énergies. Le potentiel de réduction de cette hémorragie financière sur un territoire se chiffre donc à la mesure de sa capacité à diminuer les consommations d'énergies et à produire de l'énergie à partir de ressources locales. «Garder l'argent à la maison plutôt de le jeter par la fenêtre» : tel doit être le leitmotiv.

### Plusieurs gisements de valeur

Les gisements de valeur liés à un projet énergétique local correspondent à la valeur économique directe<sup>[3]</sup> et indirecte (création d'emplois, développement de pôles de compétences, de recherche et de formation, création de filières industrielles), ainsi qu'à la valeur d'image et l'attractivité globale — préservation de l'environnement, dynamisme économique, amélioration de la qualité de vie. La commune de Güssing en Autriche a prouvé combien ce dernier gisement pouvait démultiplier les bénéfices socio-économiques, puisque sa politique d'autonomie énergétique a conduit à la naissance d'un tourisme énergétique (300 visiteurs par semaine), à la création d'une chaîne d'hôtel et à l'accueil d'une entreprise qui fabrique du parquet et emploie 120 personnes, attirée par les complémentarités avec le développement du bois-énergie et la stabilité des prix de l'énergie.

[1] Aménagement du territoire, planification stratégique sur l'énergie, coordination économique, etc.

[2] Ordre de grandeur.

[3] Actifs de production, chiffre d'affaires généré, bénéfices nets dégagés, coûts de l'énergie maîtrisés.

### Négocier la répartition de la valeur

Aujourd'hui, les projets énergétiques ne peuvent plus être dissociés des stratégies des collectivités, ce que résume efficacement la formule : «Ne plus faire des projets sur les territoires, mais faire des projets de territoires». Ils impliquent de ce fait un ensemble large de parties prenantes qui représentent et portent les différents objectifs poursuivis, et entre lesquelles une négociation doit s'ouvrir sur la répartition de la valeur. La concrétisation de ces projets d'intérêt territorial relève d'une triple complexité technique, juridique et financière. C'est le rapport de force des «intelligences» en place qui déterminera le résultat de cette négociation. Se doter de compétences humaines au sein d'un territoire, ce n'est pas s'imposer une dépense supplémentaire, mais se donner l'opportunité d'accéder à de nouvelles ressources.

### Illustration par l'exemple

Mieux négocier la répartition de la valeur, qu'est-ce que ça signifie concrètement ? En Poitou-Charentes, le modèle ESTER conjugue la création d'une SEM de production d'énergie (65 % Région, 35 % Solaire Direct), investissant dans les véhicules juridiques portant les centrales solaires, et la vente de l'électricité via un contrat de long terme (30 ans) avec les entreprises locales de distribution Sorégies et Séolis. Résultats : génération de nouvelles recettes garanties et pérennes, soutien à l'économie et l'emploi du territoire, protection des consommateurs contre l'inflation du prix de l'électricité à long terme, etc. Dans le Lot, la coopérative Fermes de Figeac a saisi l'aubaine des tarifs d'achat élevés du photovoltaïque en 2009 pour couvrir 188 bâtiments agricoles appartenant à 109 agriculteurs (puissance totale de 6,9 MW) via la SAS Ségala Agriculture et Energie Solaire. Le retour sur investissement conséquent de ce projet consolide depuis le développement de l'agriculture locale et permet par ailleurs d'engager sereinement de nouveaux projets : éolien participatif, coopérative de micro chaufferies bois, etc. Partout, des collectivités – Montdidier, Lambesc... –, entreprises (Valorem) et acteurs locaux (SyDEV, SIEL, Enercoop en régions...) innoveront.

L'intérêt de ces montages partenariaux semble tellement évident pour les territoires qu'on en vient à oublier qu'ils sont aujourd'hui l'exception. Alors, entreprises, territoires et acteurs locaux : prêts à entamer les négociations ?

# nalités

## La transition énergétique, une chance pour l'économie des territoires

**Yannick Perez**, maître de conférence en sciences économiques et de gestion à l'Université Paris Sud

**Face aux crises actuelles, le territoire est l'endroit pertinent pour gérer la transition énergétique et remédier à l'hémorragie industrielle du pays grâce au choix volontariste de l'État d'aider à l'émergence de l'économie circulaire et des éco-industries associées.**

En matière de compétences territoriales, les collectivités locales planifient déjà la gestion des EnR par les schémas régionaux air climat énergie et les plans climat énergie territoriaux. Elles peuvent également exploiter des installations de production d'électricité renouvelable et bénéficier à ce titre des tarifs d'achat. Par ailleurs, elles font aussi face à des situations très contrastées en termes de contraintes climatiques, d'équilibre local entre la production électrique et la consommation et d'apports en énergies renouvelables.

### Nos territoires doivent aller plus loin

Ils doivent stimuler la transition énergétique en structurant économiquement des filières innovantes en cohérence avec les objectifs environnementaux nationaux et européens. Les collectivités et les acteurs économiques privés ont un rôle éminemment stratégique à jouer dans le succès économique de la transition énergétique, en adressant prioritairement le marché local et en favorisant la commercialisation de produits et solutions innovantes ciblés sur les deux secteurs d'activité les plus énergivores : le bâtiment et les transports.



© herneck - Fotolia.com

### La politique de rénovation énergétique correspond à un plan de relance économique

Les collectivités territoriales doivent y jouer un rôle de premier plan en accompagnant leurs administrés, leurs propres parcs immobiliers et leurs entreprises dans leur projet de rénovation : on peut penser au service public de la performance énergétique comme un «accompagnateur indépendant» en vue de déclencher les projets et ainsi mobiliser les filières correspondantes, énergie renouvelable, service d'efficacité énergétique, rénovation énergétique... Par ailleurs, ce n'est qu'en déployant les EnR dans le bâtiment que l'éco-mobilité prendra tout son sens, écologique et économique. Pour cela, le développement de filières compétitives à l'échelle territoriale doit reposer majoritairement sur des PME-PMI-ETI, créatrices d'emplois durables. Les grands groupes déjà présents sur le secteur devront les accompagner pour progresser en termes de compétitivité d'offres, notamment dans une logique de filière éco-industrielle déclinée localement.

C'est bien dans les territoires que la précarité énergétique se résoudra, à condition que les collectivités aient entre leurs mains tous les instruments de rééquilibrage des ressources, qu'elles soient tarifaires ou fiscales, afin de recréer la confiance nécessaire entre les décideurs publics et les citoyens.

Le rôle de l'Etat actionnaire devra aussi être repensé en fonction des projets territoriaux, de la maturité des filières et de la redistribution de la valeur entre la production et la maîtrise de la demande d'énergie et des pointes de consommation au sens large, en combinant économies d'énergies et EnR intégrées (réseaux, bâtiments, mobilités, production).

## Les Esco et le service public de l'efficacité énergétique au cœur du développement des territoires

Hugues Uérité, Gimélec

**Le contexte énergétique actuel suscite de profondes mutations générant de nouveaux besoins, de nouveaux usages, de nouveaux services. Parmi eux, les services d'efficacité énergétique se développent pour rationaliser les consommations d'électricité en vue d'une société énergétiquement plus sobre. Fortes d'un potentiel d'innovation important, les entreprises de services d'efficacité énergétique (Esco) apportent des solutions globales aux crises actuelles, notamment par leur ancrage local.**

Avec pour objectif de maîtriser la demande en énergie, les Esco se décomposent en 3 étapes. Une première consiste à réaliser un audit énergétique pour un bâtiment. Il s'agit d'évaluer et de mesurer les consommations de chaque usage du bâtiment<sup>[1]</sup> et de chaque vecteur énergétique<sup>[2]</sup>. Il faut encore sensibiliser et former le consommateur pour que celui-ci comprenne puis maîtrise sa consommation personnelle. La deuxième étape consiste à mettre en œuvre des solutions techniques pour gérer automatiquement l'éclairage, le chauffage, la ventilation, les applications électroniques-informatiques ou la climatisation. L'ensemble de ces actions permet d'optimiser la consommation pour la réduire au plus juste besoin. Ainsi, seule l'énergie nécessaire est consommée. Enfin, les Esco agissent sur l'enveloppe des bâtiments pour renforcer l'isolation thermique et /ou favoriser la production d'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables locales<sup>[3]</sup>.

### Une activité qui mobilise les acteurs locaux...

Attachée au bâti, la demande liée à ces services mobilise nécessairement les acteurs locaux : collectivités territoriales, entreprises mais aussi particuliers. De nouveaux instruments contractuels permettent de rassembler ces acteurs comme les contrats de performance énergétique créés par la loi en 2009, et le service public de l'efficacité énergétique<sup>[4]</sup>. Ce dernier devra avoir un objectif : créer un service d'accompagnement aux citoyens afin de les aider à formuler leur besoin et à faire les bons choix en fonction de leur sensibilité à la facture énergétique. C'est le rôle essentiel des collectivités d'instaurer un service de proximité indépendant et neutre de toute solution technique ou énergétique pour renverser la courbe croissante de notre dépendance énergétique et

de nos émissions de CO<sub>2</sub> qui ont continué à augmenter malgré les lois «Grenelle 1 et 2». Il faut que les territoires soient acteurs de leur transition énergétique !

### ...Et contribue au développement économique territorial

Les travaux générés font appel à une main d'œuvre locale qualifiée et qui ne peut être délocalisée. Ainsi, l'activité des Esco reste ancrée sur le territoire et s'inscrit autant dans un projet de relance économique que dans une stratégie de réduction durable des consommations énergétiques afin de soulager notre dépendance énergétique.

### Des effets d'entraînement pour les forces vives en Région

Economies d'énergie, levier de financement de nouvelles activités à forte valeur ajoutée pour les territoires, structuration de filières locales de rénovation énergétique, création d'emploi<sup>[5]</sup>... L'activité des Esco permet autant d'économiser sur les charges contraintes que de relancer une dynamique locale positive en faveur de l'investissement en transformant de l'énergie consommée voire gaspillée en intelligence énergétique : soit par des nouveaux équipements, soit par de la gestion active de l'énergie, par de l'efficacité énergétique passive ou encore par la combinaison des 3 dans le cadre d'offres globales intégrant au surplus les EnR. Les emplois supplémentaires créés par cette nouvelle industrie renforceront une filière d'excellence représentée aussi bien par des TPE, PME, ETI que par des grands groupes. Ces travaux d'efficacité énergétique constituent le premier pas à franchir vers une ville post-moderne, sobre, vertueuse et attractive aux yeux des nouveaux investisseurs et des citoyens.

[1] Chauffage, ventilation, éclairage...

[2] Électricité, chaleur, gaz...

[3] Installation de panneaux solaires photovoltaïques, de petites éoliennes, production d'eau chaude par le solaire thermique, autres

[4] Au sens de la PPL Brottes

[5] Une étude réalisée par le Gimélec démontre qu'une politique ambitieuse d'efficacité énergétique pourrait engendrer la création de 56 000 emplois répartis sur le territoire.

## La transition énergétique a besoin de PME puissantes

**Jean-Michel Germa**, fondateur de La Compagnie du Vent, président de Soper

**Le tissu industriel français, notamment celui des EnR, dominé par de grands groupes, souffre de la faiblesse des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et du nombre insuffisant d'Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Déjà en 2010, un rapport au Premier ministre\* dressait un constat alarmant : les ETI françaises sont deux fois moins nombreuses qu'en Allemagne. Les conséquences pour l'économie française sont d'autant plus préoccupantes que ces ETI sont performantes, créent des emplois et exportent.**

L'une des raisons avancées par le rapport pour expliquer le déficit d'ETI françaises mérite notre attention : «les grandes entreprises veillent à ne pas laisser prospérer des entreprises suffisamment fortes pour leur faire concurrence. Ainsi le processus d'absorption des PME par des groupes est intense» ! Bien que surprenante, cette dernière raison illustre les risques encourus par les PME françaises lorsqu'elles se rapprochent des grandes entreprises, et permet de comprendre comment construire un puissant tissu industriel en vue de la transition énergétique, constitué de PME appelées à devenir des ETI créatrices d'emplois locaux.

### **Les relations entre PME et grandes entreprises sont pourtant «naturelles»**

Notamment lorsqu'une PME a acquis un savoir-faire dans un domaine en forte croissance et à forte intensité capitalistique comme l'est aujourd'hui celui des EnR. Lorsque l'actionnaire fondateur de la PME ne souhaite pas vendre l'intégralité de sa participation et ne peut faire appel au marché, une cohabitation s'engage, la PME disposant des projets à développer, et la grande entreprise apportant des capitaux pour les financer. Dès lors, l'avenir de la PME ne sera pas le même selon qu'elle est française ou allemande...

### **Le capitalisme rhénan plus «vertueux» que le capitalisme français ?**

La raison est plutôt à chercher ailleurs : le capitalisme allemand est tout simplement régulé par la loi. En Allemagne, les PME sont protégées de toute absorption intempestive par les grands groupes. Le Code allemand des sociétés prévoit que si un groupe prend, dans son seul intérêt, des décisions préjudiciables aux intérêts d'une société qu'il contrôle, il doit alors compenser directement les actionnaires minoritaires lésés par cette décision. Ce dispositif très dissuasif protège les PME, les grands groupes préférant, plutôt que d'avoir à acquitter des sommes bien souvent élevées, développer les actifs des filiales qu'ils contrôlent ainsi que le savoir-faire de ceux qui les ont bâties et qui sont généralement les mieux à même de les valoriser. C'est ainsi que les PME allemandes ne sont pas absorbées par leur actionnaire majoritaire, mais croissent et se développent pour devenir des ETI florissantes et exportatrices.

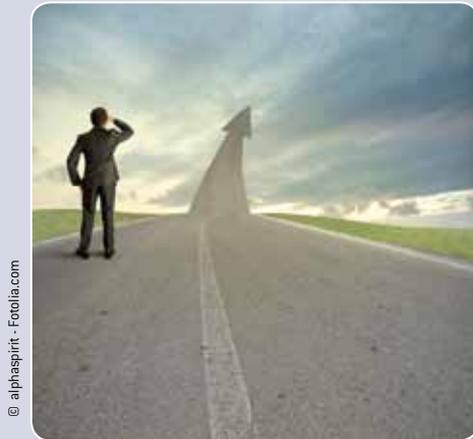
### **Nos grandes entreprises privilégient une stratégie financière à court terme**

Celle-ci ne tient pas compte des contraintes sociales et régionales, et appliquent une «politique de groupe» conduisant à transférer le savoir-faire de la PME qu'elles contrôlent vers des filiales qu'elles détiennent à 100%. Ne disposant plus de tout son savoir-faire, la PME devient déficitaire puis «restructurée». Licenciements et mobilité intra-groupe finissent par vider la PME qui sera absorbée ou végétera quelques années avant de disparaître.

### **Une politique de groupe aux conséquences catastrophiques**

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 3 fois plus d'entreprises exportatrices en Allemagne, représentant 90% de l'excédent commercial (+170 Mds €/an), contre un déficit annuel de 60 Mds € en France, et un taux de chômage près de deux fois inférieur au nôtre. Une modification de la loi française permettrait de disposer, comme en Allemagne, des outils institutionnels à même de renforcer le tissu industriel, l'exportation et l'emploi. La puissance des ETI allemandes des énergies renouvelables montre que la transition énergétique aurait tout à y gagner.

\* Les Entreprises de Taille Intermédiaire au cœur d'une nouvelle dynamique de croissance, février 2010, rapport au Premier ministre de Bruno Retailleau, sénateur de Vendée



© alpha spirit - Fotolia.com

## Transition énergétique et emplois: une question de cap

Interview de **Pierrick Pierron**, secrétaire national de la CFDT, chargé du développement durable et des politiques industrielles par **Christel Leco**, CLER

**CLER Infos** : La transition énergétique peut-elle rimer avec création d'emplois ?

**Pierrick Pierron** : Avec création d'emplois et compétitivité ! Le débat sur la transition énergétique – et au delà, sur la transition écologique – est fondamental car il ancre notre pays dans l'horizon du développement durable comme gage de compétitivité, de plus-value, d'une avance sur les marchés commerciaux et les échanges internationaux... Ceci posé, la question de l'emploi va dépendre de la celle de la nature et du montant des investissements. Si l'on en reste aux injonctions, cela ne marchera pas.

**CLER Infos** : D'où viendront ces investissements ?

**Pierrick Pierron** : L'Etat fixe le cap, encadre et peut même mettre en place des outils comme la Banque publique et le Fonds stratégique d'investissements, les crédits d'impôts, le soutien à la création de filières... dès lors qu'ils sont pérennes.

Nous ne sommes pas pour les crédits d'impôts temporaires ou la fiscalité qui aide au lancement de telle ou telle énergie. On l'a vu avec le photovoltaïque: il suffit d'un changement de gouvernement ou de politique pour qu'ils soient remis en cause. Cela n'empêche pas la fiscalité incitative pour la consommation mais ce n'est pas cela qui fait la pérennité d'une filière ou qui donnera confiance aux investisseurs sur le long terme.

Une fois ce cap fixé, il faut faire des tours de tables pour créer les filières, avec les opérateurs d'EnR, bien sûr, mais aussi d'autres entreprises qui peuvent être intéressées : celles qui capteront des financements, par exemple grâce aux certificats d'énergie, à la formation des artisans ; celles qui fabriquent les matériaux isolants, les cimentiers avec la relance dans le bâtiment... La BPI peut soutenir la création de filière, même si ce n'est qu'au cours des premières années. Car les énergies renouvelables, les véhicules propres, la rénovation des bâtiments permettront de réduire la facture énergétique de la France et le déficit de sa balance commerciale. L'Etat y gagnera. Il faut aussi réorienter l'épargne. D'après nos sources, seuls 10 % de l'épargne du Livret Développement Durable sont orientés vers son objet. Nous avons calculé qu'en la réorientant, on peut financer la rénovation thermique des logements anciens.

Il y a des marges de manœuvre ; c'est un problème de méthode, de coopération entre acteurs. Tout le monde peut s'y retrouver : les collectivités locales, l'Etat, la BPI, les artisans, les TPE et les grands groupes, en termes de compétitivité, d'activité, donc de croissance, de gains financiers et d'emplois.

**CLER Infos** : Comment reconvertir les emplois et l'économie ?

**Pierrick Pierron** : Les partenaires sociaux joueront leur rôle dans ce que nous appelons les transitions professionnelles. Certains métiers déclineront, d'autres naîtront. Où seront lissés les effectifs, où seront-ils diminués, où vont-ils monter ? Autant de questions à se poser entre partenaires sociaux, dans les filières. Mais tant qu'on n'a pas de visibilité, année après année, on ne peut pas le faire. Pour le moment, personne ne sait où il va !

Grâce au débat sur la transition énergétique, pour la première fois dans notre pays, un cap est affiché, avec un impératif de financement. Pour chaque projet, demandons-nous qui paie, pourquoi, comment les financeurs s'y retrouvent...

Il faut changer de paradigme et nous sommes en train de le faire. C'est peut-être un peu lent pour ceux qui travaillent sur ces sujets depuis des années, mais je trouve que l'on avance. Enfin, il faut bien mener le débat, le rendre visible, montrer que ça part du terrain et que ça remonte, que les choix sont vraiment débattus. Et il faudra des orientations très précises dans la loi.

# Collectivités et énergies



© Trix0traveznelhospitalifckr.com

## L'île de Sein prend son destin énergétique en main

Depuis dix ans, les habitants de l'île de Sein<sup>[1]</sup>, face à la pointe du Raz (29), réfléchissent à une production locale d'énergie renouvelable pour alimenter leurs 330 maisons.

Exposé à la houle et aux tempêtes, ce territoire breton est directement concerné par le changement climatique, comme tous les territoires insulaires<sup>[2]</sup>. Il est d'autant plus attentif aux perspectives de la transition énergétique qu'il dispose de nombreuses ressources énergétiques naturelles : énergies marines, vent et soleil. Un projet local et participatif de transition énergétique a donc été initié par la commune. Objectif : couvrir l'intégralité des besoins en électricité des Sénéans par les ressources locales.

### Un projet de développement local via la production électrique

Patrick Saultier, ingénieur-conseil, est à l'initiative du parc éolien participatif à Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine), parc qu'il exploite aujourd'hui. Il accompagne les habitants de Sein dans la réalisation de leur projet qui touche l'ensemble de la chaîne électrique : production, stockage, distribution, maîtrise et pilotage de la consommation. Un concept innovant en France, soutenu entre autre par la région Bretagne. Une délibération votée en conseil municipal le 4 juillet 2012 a validé le lancement du projet. Depuis, plusieurs réunions publiques se sont tenues sur l'île, avec une forte participation de la population.

### Les habitants au cœur du projet

Une société à actions simplifiées (SAS) sera constituée premier semestre 2013. «Une société locale ayant comme actionnaire principal la population, où ce sont les gens qui font le projet», rappelle Serge Coatmeur, premier adjoint au maire.

### Une électricité 100% ENR, pas plus chère qu'une électricité 100% fioul !

Actuellement, EDF produit le courant grâce à trois groupes électrogènes fonctionnant au fioul : 420 000 litres par an, acheminés chaque semaine par petite quantité, sont nécessaires à la couverture de la consommation d'électricité. Cette production fossile recourt à la solidarité nationale (par le biais de la CSPE) qui supporte actuellement la charge du surcoût énergétique de l'île. Les habitants veulent aujourd'hui couvrir eux-mêmes l'intégralité de leurs besoins avec les ressources locales en utilisant différemment la CSPE, sans en augmenter le montant et tout en améliorant la qualité de la fourniture et du service.

### De multiples obstacles réglementaires

Mais monter un tel système, du pilotage de la demande à la production d'énergie locale reste complexe, moins d'un point de vue technique que législatif et administratif. D'une part, la réglementation de l'urbanisme est mal adaptée aux problématiques spécifiques aux petites îles. D'autre part, c'est surtout la réglementation énergétique qui bloque. La société locale de l'île de Sein travaille actuellement avec les élus locaux et nationaux et avec l'administration nationale sur les questions du monopole d'EDF SEI sur l'île, la proportion d'énergie renouvelable acceptée par le réseau<sup>[3]</sup> et l'affectation de la CSPE. De manière générale, l'opérateur historique en situation de monopole fait une interprétation conservatrice d'une réglementation mal adaptée, ce qui conduit à bloquer de fait toute innovation et toute expérimentation. À ce jour, il oppose un refus systématique à tout projet de production locale. Seules des actions mineures d'économies d'énergie ont pu être engagées<sup>[4]</sup>, n'entraînant pas de baisse significative de consommation de fioul. Pourtant, comme le réseau insulaire n'est pas connecté au réseau continental, une expérimentation est possible, sans aucun risque pour le reste du système.

Ces éléments, ici comme ailleurs, sont autant de freins à la réalisation du projet. Mais le soutien du département et de la région, le souhait des autorités et de l'administration ainsi que la détermination légendaire des Sénéans, devraient permettre à l'île de prendre *in fine* son destin énergétique en main.

### > En savoir plus

**Patrick Saultier**

**Tél. 02 99 06 80 11**

[1] 0,58 km<sup>2</sup>, 150 habitants en hiver, 1 000 en été.

[2] Voir le n°91 de CLER Infos consacré aux îles, territoires d'expérimentation.

[3] Seuil théorique des 30 %.

[4] Lampes basse consommation, changement de réfrigérateur notamment.

# Vie du réseau



## Les nouveaux adhérents

**Bienvenue aux quatre nouveaux membres qui viennent de rejoindre le réseau !**

### Collège A (associations)

#### > Enerlya (Nord-Pas-de-Calais)

EIE du Pays de Saint-Omer, situé dans la Maison des EnR, également musée.

### Collège B (entreprises)

#### > Européenne de Biomasse (Île-de-France)

Groupement de professionnels qui réunit coopératives agricoles et industries agroalimentaires françaises (12 plateformes de biomasse réparties en régions)

### Collège C (collectivités)

#### > Mairie de Loos-en-Gohelle

##### (Nord-Pas-de-Calais)

Commune de 6992 habitants, engagée depuis 20 ans en matière de développement durable et qui a pour objectif la neutralité énergétique.

#### > SIEL 42 (Rhône-Alpes)

Syndicat d'Énergie de la Loire, regroupant 327 communes, 43 intercommunalités et le Conseil général.

## Bruits de couloir, nouvelles du territoire

Le 19 décembre 2012, puis le 11 février 2013, le CLER a été entendu par la 2<sup>ème</sup> chambre de la Cour des Comptes. Un rapport public sur les énergies renouvelables est en préparation pour le mois d'avril. Nous nous sommes attachés et montrer l'intérêt du développement des filières, les erreurs du passé et les opportunités pour l'avenir. Les conseillers maîtres ont semblé très sensibles à plusieurs de nos arguments.

Le CLER a également été reçu par Delphine Batho le 7 février, conjointement avec les autres associations et ONG environnementales pour évoquer le débat national sur la transition énergétique, la lenteur de la mise en place du plan de rénovation et les annonces contradictoires du gouvernement. La présidente du CLER est intervenue au colloque du syndicat des énergies renouvelables le même jour pour parler d'approche territoriale de l'énergie et de démocratie devant 1000 participants.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, IDEMU est devenue un établissement de Croix-Rouge Insertion, association fondée en 2011 pour créer et regrouper des structures ancrées dans l'économie sociale et solidaire au service de l'emploi des personnes vulnérables. Valérie Le Coq remplace Bertrand Munich lequel a pris la direction de CAPDIFE, établissement Croix-Rouge insertion dans l'Hérault.

## Les décisions du CA

Le dernier Conseil d'administration du CLER s'est déroulé le 10 janvier 2013. En voici les principaux points :

- **organisation du CLER pour le débat territorial** : pour faciliter les échanges et la circulation de l'information, une liste de diffusion «spéciale débat CLER» a été créée ;
- **des webinaires seront organisés** pour informer les adhérents et échanges sur les débats. Il sera proposé aux adhérents de se réunir à l'échelle régionale ;
- **film sur la transition énergétique** : un documentaire est en préparation autour d'un petit groupe d'adhérents... (voir l'action du CLER).

Le CA a acté des évolutions de la charte Format'érée et un rapprochement avec les formations agréées Effinergie. Un rendez-vous politique est prévu prochainement.

## Décryptage débat



### Cette fois, c'est (vraiment) parti !

Après une période de latence (voir le dernier CLER Infos), les débats ont enfin démarré, et notamment les 5 groupes de travail au niveau national. La réunion du 24 Janvier du CNDTE (Conseil national du débat sur la transition énergétique) a fixé les éléments de fond qui seront présentés et discutés au cours des prochains mois. D'emblée, ONG et associations sont en ordre de marche pour s'assurer qu'aucun sujet ne sera écarté et porter des propositions ambitieuses afin d'engager concrètement la France dans la transition énergétique\*. Elles ont proposé de travailler sur les usages de l'énergie, les moyens d'en réduire la consommation par la sobriété et l'efficacité et les différentes EnR adaptées à chaque usage et chaque territoire. Elles ont aussi plaidé pour une nouvelle gouvernance de l'énergie, plus proche des territoires et des citoyens. Les prochaines réunions qui auront lieu de manière hebdomadaire seront l'occasion de débattre des solutions précises.

Le site internet du collectif est désormais disponible : [www.transitionenergetique.org](http://www.transitionenergetique.org)  
Nous y consignerons le suivi des groupes de travail, une carte de France avec les actions régionales officielles et spontanées, mais aussi du fact checking (vérification de faits énoncés dans la presse) ainsi qu'une revue de presse.

Les débats ont commencé dans les 26 régions. Ils dureront jusqu'à fin mai, à raison d'un par région en moyenne. Pour les ONG et associations, l'organisation d'événements locaux est essentielle pour une réappropriation des enjeux énergétiques

par les citoyens. N'hésitez pas à organiser votre événement en contactant dès à présent votre région pour obtenir une labellisation et le voir figurer sur le site du ministère de l'écologie. Pensez aussi aux Journées de l'énergie qui se tiendront du 29 au 31 mars 2013 et sont une bonne occasion de faire connaître vos actions.

En outre, afin de contribuer au débat et répondre aux quatre questions posées dans ce cadre, le CLER a publié «Libérons les énergies de la transition», un cahier d'acteur qui reprend notamment les 10 propositions éditées en 2012.

Un cahier d'acteur collectif a aussi été rédigé par plusieurs ONG, dont le CLER et la Fondation Abbé Pierre (FAP), pour prendre en compte la question sociale et la précarité énergétique dans la transition. «La transition énergétique pour tous», versé collectivement au débat national, prolonge le Manifeste «En finir avec la précarité énergétique», signé par 35 ONG environnementales et sociales à l'occasion de la Conférence environnementale de septembre 2012. LES ONG signataires du cahier, qui siègent au CNDTE, sont, outre le CLER et la FAP, la FPACT, la FNH, le RAC, la FNE et le Geres.

> **En savoir plus et communiquer sur le sujet :**  
**débat@cler.org**  
**Téléchargez les deux cahiers sur**  
**<http://tinyurl.com/bk82opy>**

## Sous les toits bleus... l'action du CLER

Un groupe d'adhérents s'est réuni de manière informelle autour d'un projet de film documentaire sur la transition, d'après une idée de Catherine Tissier, documentariste qui a déjà rédigé un script de 52 minutes. Le CLER (Yannick Régnier et Marc Jedliczka) s'est engagé à coordonner le projet. Le film mettra en scène des modèles exemplaires et des témoignages susceptibles d'alimenter les débats sur la transition en cours, en insistant sur la dimension humaine, fondamentale, de celle-ci.



© AMATHIEU - Fotolia.com

## Les bonnes pratiques du réseau

### Débat en région : les adhérents en Languedoc-Roussillon se mobilisent

Le 6 février 2013, des adhérents du CLER en Languedoc-Roussillon se sont réunis pour réfléchir à leur implication dans le débat national sur la transition. 6 personnes étaient autour de la table pour étoffer leur connaissance du fonctionnement du débat et coordonner leur participation en région sur le volet territorial. Cette réunion a été l'occasion pour les adhérents présents de prendre du recul par rapport à leurs actions quotidiennes et de la hauteur sur les missions portées par leurs structures. Le débat offre certes la possibilité de faire inscrire dans les lois les propositions portées par les adhérents du CLER. Mais son organisation même, ainsi que les délais d'intervention très courts, rendent la participation de ces structures difficiles. C'est pourquoi elles ont décidé de se concentrer les points suivants :

- tous les événements proposés par les adhérents seront labellisés Débat National sur la transition énergétique auprès du secrétariat général ;
  - les adhérents se feront le relais des 10 propositions du CLER pour la transition, plus particulièrement sur la précarité énergétique et la constitution du guichet unique, deux sujets sur lesquels ils ont développé une expertise forte.
- À la Région, dont le SCRACE n'a pas encore été voté, d'organiser maintenant le ou les débats auxquels nos adhérents ont hâte de participer !

> **Vous menez une action ou un projet innovants ? Faites profiter le réseau de votre expérience en contactant le CLER ou / et contribuez au blog de la transition sur : [www.transition-energie.fr](http://www.transition-energie.fr)**

\* Rappelons qu'un collectif d'une quarantaine d'associations et d'ONG actives sur la question de la transition énergétique s'est constitué en juin 2012. Dans ce collectif, onze d'entre elles participent directement au CNDTE dans le collège des ONG et associations, les autres sont mobilisées et portent des propositions communes, dont trois qui ont fait le choix d'œuvrer de l'extérieur.

# Chiffres clés

## Données énergie et CO<sub>2</sub>

Prix du baril brut<sup>[1]</sup> : 93 \$ (au 22 février 2013) ↗  
 Prix de la tonne de CO<sub>2</sub><sup>[2]</sup> : 8,9 € (valeur à livraison en décembre 2013) ↗  
 Prix du kWh cumac pour l'échange de CEE<sup>[3]</sup> : 0,39 c€ (janvier 2013) ↘  
 Facture énergétique française<sup>[4]</sup> :  
 67 Md€ (novembre 2011 à octobre 2012) →  
 Consommation d'énergie finale en France en 2011<sup>[4]</sup> : 170 Mtep →  
 Taux d'indépendance énergétique final en 2010<sup>[4,5]</sup> : 35 %

**Note :** le ministère ayant cessé de publier ces statistiques, nous ne sommes plus en mesure de mentionner les émissions de CO<sub>2</sub> de la France et la consommation d'énergie primaire en France [4]

Sources : [1] NYMEX; [2] Point Carbon; [3] www.emmy.fr; [4] MEDDE-CGDD;  
 [5] MEDDE-CGDD/CLER

## Le coup de cœur de la documentaliste

**Dossier : la transition énergétique c'est maintenant**

**Le changement et l'adaptation en marche...**

Dans tous les médias il est question de «transition énergétique», mais derrière la rengaine, quelles idées, quels enjeux, quelles dimensions ? Environnement ? Économie ? Ressources ? Est-ce que l'humain y trouve sa place ? Derrière cette expression qui se banalise, quelques idées...

**Le courrier du CEDER de décembre 2012, p.04 à p.05, gratuit**



## Agenda mars-avril 2013

### • Premières journées de l'énergie Du 29 au 31 mars 2013, partout en France

C'est l'un des grands rendez-vous du débat sur la transition énergétique, en ouverture de la semaine du Développement durable, organisé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Les entreprises de l'énergie et les collectivités ouvriront les portes de leurs installations au grand public  
[www.transition-energetique.gouv.fr](http://www.transition-energetique.gouv.fr)

### • Semaine du Développement Durable Du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2013, dans toute la France

En 2013, cette semaine portera sur la transition énergétique, en phase avec le débat porté par le ministère.  
[www.agissons.developpement-durable.gouv.fr](http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr)

### • Colloque «Transition énergétique : retours d'expériences pour une nouvelle gouvernance de l'énergie»

Le 12 avril 2013, à Lyon (69)  
 Organisé par AMORCE, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et l'ARE.

Cette journée organisée dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, répondra notamment aux questions suivantes : Comment utiliser la compétence de la distribution d'énergie ? Allons-nous vers une autosuffisance ou de nouvelles solidarités entre les territoires ? La tarification progressive va-t-elle diminuer la précarité énergétique ?...  
[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)

### • Salon Innovative Building Du 16 au 18 avril 2013 à Paris Porte de Versailles - Pavillon 4

Le salon professionnel du bâtiment innovant, performant, intelligent et durable. L'édition 2013 des conférences sera placée sous le signe de la rénovation de l'existant et de l'exploitation des bâtiments.  
[www.innovative-building.fr](http://www.innovative-building.fr)

### Bulletin d'abonnement

1 an d'abonnement (6 n°) : 35 € France métropolitaine / 40 € DOM-TOM et étranger  
 2 ans d'abonnement (12 n°) : 70 € France métropolitaine / 80 € DOM-TOM et étranger

Nom et prénom : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Tél. : .....

Email : ..... Web : .....

Bulletin à découper et à renvoyer accompagné de votre règlement :

CLER – 2 B rue Jules Ferry – 93100 Montreuil

Abonnez-vous sur internet : [www.cler.org/clerinfos](http://www.cler.org/clerinfos)



**Vous pouvez commander les anciens numéros du CLER Infos.  
 Rendez-vous sur le site du cler : [www.cler.org/clerinfos](http://www.cler.org/clerinfos)**

**Au sommaire du prochain CLER Infos :**

**Pays en développement,  
coopération et énergie**